

Soutien au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo



PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Contexte

La deuxième plus grande forêt tropicale d'un seul tenant du monde s'étend en Afrique centrale dont la préservation est d'une importance exceptionnelle pour la protection du climat et la conservation de la biodiversité. Le bassin du Congo comprend 520 millions d'hectares de terres, dont 240 millions d'hectares de forêts (Plus de 99% des terres boisées sont des forêts primaires ou naturellement régénérées). Plus de la moitié de la forêt est située en République démocratique du Congo. Les forêts du bassin du Congo représentent environ 25 % de la capacité de stockage du CO₂ des forêts tropicales du monde entier.

Cependant, la capacité de stockage est en train de diminuer. Dans une décennie, la région pourrait devenir un émetteur net du CO₂. Dans le bassin du Congo, la perte (conversion en terres arables) et la dégradation des forêts (moins d'arbres par hectare de forêt) sont principalement dues aux besoins en terres et en bois de chauffage d'une population croissante. Face au manque de possibilités de développement économique, de nombreuses personnes se tournent vers l'agriculture de subsistance.

Le PFBC offre la possibilité d'apporter une contribution efficace à la conservation des forêts au niveau régional grâce à la multitude et à la diversité de ses membres.



© ProPSFE-ECO

Qu'est-ce que le PFBC ?

Le *Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo* (PFBC) est un partenariat multi-acteurs fondé en 2002 lors du *Sommet mondial sur le développement durable* à Johannesburg. Il compte actuellement 119 membres. En plus des dix États riverains du bassin du Congo, riches en forêts (Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Tchad), il comprend des pays bailleurs, des organisations internationales (entre autres la BAD, la Banque mondiale, différentes agences des Nations Unies), des organisations internationales non gouvernementales, des universités et des instituts de recherche, des acteurs du secteur privé et des plus importantes structures des populations civiles dans la région. L'objectif du partenariat est de coordonner et d'intensifier les efforts pour parvenir à une protection et à une utilisation durable des ressources forestières dans le bassin du Congo. Il faut améliorer la gestion des ressources naturelles et contribuer en même temps à l'augmentation du niveau de vie dans le bassin du Congo. En outre, le PFBC s'engage à harmoniser les politiques environnementales et forestières des États membres ainsi qu'à coordonner et améliorer la gestion des complexes de aires protégées transfrontalières. Les conférences annuelles des membres complétées par des événements thématiques offrent l'occasion d'échanger des informations, de discuter des approches actuelles et nouvelles, et de coordonner et prioriser les activités. En dehors des événements en présentiel, les membres sont régulièrement actifs dans divers groupes de travail. Ce partenariat donne au deuxième plus important poumon vert de notre planète une voix plus forte sur la scène internationale. La présidence du PFBC est assurée à tour de rôle par un nouveau pays bailleur dans un rythme pluriannuel. Après que l'Allemagne (BMZ) a pris la présidence en janvier 2020, le Dr Christian Ruck préside au Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.



© Bruno Portier

Comment nous travaillons

La coopération allemande au développement soutient la présidence actuelle du PFBC et donc la protection de la forêt tropicale en tant que bien mondial et base de vie pour la population locale et indigène.

Le projet assure la fonctionnalité organisationnelle du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo afin de garantir une coordination efficace et un dialogue d'experts efficace du paysage multi-acteurs. Il vise également à accroître la sensibilisation internationale à cet important espace naturel. La feuille de route de la facilitation allemande pour les années 2020-21 présente des implications sur l'orientation thématique future du PFBC. Les thèmes principaux de cette feuille de route sont les suivants : (1) facilitation de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena pour faire face aux défis environnementaux, sécuritaires et sociaux croissants posés par l'intensification de la transhumance au Sahel et en Afrique centrale, (2) élaboration d'une position commune des membres du PFBC pour les processus de négociation des conventions de Rio, (3) intensification du dialogue avec

les partenaires chinois, car la Chine est pertinente pour les approches de solutions en raison de sa haute absorption de bois d'Afrique centrale (60 % des exportations). La facilitation allemande coordonne les processus de dialogue et des activités conjoints entre les acteurs concernés qui sont nécessaires pour mettre en œuvre la feuille de route. En outre, le projet vise à améliorer le travail de réseautage, de communication et de relations publiques du PFBC. Le PFBC est organisé en sept groupes de parties prenantes (*Collèges*), dont les réunions régulières sont organisées par la présidence allemande. En décembre 2020, la réunion annuelle du Conseil du PFBC a eu lieu à Kinshasa, où les membres du PFBC ont eu l'occasion de travailler sur une position commune pour les conférences internationales importantes telles que les Conférences des parties (CP) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Les organisations de la société civile ont également participé activement et se sont coordonnées au niveau régional.



Facilitateur du PFBC, Dr Christian Ruck (à gauche) ;
Ambassadeur de la République de Guinée équatoriale, Pantaleón
Mayiboro Miko Nchama (à droite)

© BMZ

Publié par :
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Bureaux enregistrés
Bonn et Eschborn, Allemagne

Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
E info@giz.de
I www.giz.de/en

Description du projet :
Soutien au PFBC

Responsable :
Dr. Christian Ruck, Potsdamer Platz 10, Berlin

Layout :
Annika Hornberger, Potsdamer Platz 10, Berlin

Droits d'images :
BMZ ; ProPSFE-ECO ; Bruno Portier

Au nom du :
Ministère fédéral de la Coopération économique
et du Développement (BMZ)

Division responsable : 211 - Afrique centrale

Dahlmannstraße 4
53113 Bonn, Allemagne

T +49 (0)228 99 535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Berlin, 2020

Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement